



Les vœux du maire à la population éleusienne

EN DÉPIT D'UN CONTEXTE DÉFAVORABLE, LA MUNICIPALITÉ MAINTIENT SES ENGAGEMENTS

C'est avec plaisir que les habitants de la commune, venus nombreux, se sont remémorés les principaux faits marquants de l'année 2017, retracés dans un diaporama projeté en préambule à la cérémonie des vœux 2018.

Puis, suivant la tradition, celle-ci a débuté par les vœux du monde associatif. Cette année, c'est Monsieur David Vilet, le tout nouveau président du «vieux» club de football, l'Étoile sportive d'Éleu, qui s'est exprimé au nom des associations éleusiennes. Il a remercié le maire et l'équipe municipale pour la confiance accordée aux associations, en relatant l'exemple de l'Étoile sportive qui a bien failli disparaître à l'intersaison mais qui a été sauvée et relancée grâce à l'abnégation de ses nouveaux dirigeants et au soutien de la commune.



M. David Vilet, président de l'Étoile Sportive d'Éleu.

Après avoir adressé ses remerciements aux fidèles participants et aux personnalités présentes, Monsieur Bernard Pruneau a commencé son discours en souhaitant que chacun puisse s'épanouir dans sa vie personnelle, professionnelle, associative. Il a félicité les personnes qui s'engagent, à quelque niveau que ce soit, en faveur de notre belle commune et de ses habitants.

Il a ensuite appelé au rassemblement pour être plus fort, à privilégier ce qui unit au détriment de tout ce qui divise. Il a cité à cet effet un proverbe africain : «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin».

Puis il a dressé un bilan de l'action municipale en 2017, en mettant l'accent sur les principales réalisations :

- la mise en accessibilité de l'hôtel de ville aux personnes à mobilité réduite, qui s'est notamment traduite par l'installation d'un ascenseur et par la réfection du parvis de la mairie et du cheminement pour accéder à cet ascenseur ;

- la réfection complète de la toiture de l'école Jules-Verne ;
- la mise en sécurité des classes par la pose de films occultants sur les vitrages des quatre écoles de la commune ;



M. Bernard Pruneau, maire.

- l'acquisition de tablettes tactiles pour tous les élèves des deux écoles primaires, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale ;
- l'acquisition de deux tableaux blancs interactifs pour les deux écoles primaires ;
- la création d'un citystade sur un terrain situé à proximité de l'école Hélène-Boucher ;
- la poursuite de la rénovation de la voirie dans le quartier des Aéroplanes ;
- l'élargissement du trottoir devant l'école Jules-Verne pour garantir la sécurité des piétons ;
- l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance au cimetière communal (en attente de l'accord de la Préfecture pour la mise en service) ;
- le passage à la technologie LED pour l'éclairage de la mairie et du foyer municipal René-Dacheville, ainsi que pour 14 points d'éclairage public de l'avenue des Lilas ;
- sans compter les divers travaux réalisés par les services techniques : peinture, entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.

Bernard Pruneau a par ailleurs relevé que, dans le cadre de l'action «Fleurir le Pas-de-Calais», pour sa deuxième participation, notre commune a été honorée par un «bouquet» de bronze.

Enfin, il a rappelé le lancement en mai 2017 du nouveau site internet de la commune, qui permet d'avoir accès aux services de la mairie 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Pour 2018, il a fait part de ses inquiétudes face à certaines décisions brutales de l'État, prises sans concertation et qui menacent les principes essentiels qui fondent la cohérence des politiques publiques. Il a évoqué principalement l'annulation des crédits dédiés aux quartiers, la diminution des contrats aidés, la baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités, la suppression de la taxe d'habitation et la réforme du financement du logement social.

En dépit de ce contexte défavorable, il a assuré que la municipalité maintiendra ses engagements pour le développement de la ville au service des habitants. Pour y parvenir, elle continuera à appuyer sur une gestion très saine des deniers publics qui a permis de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux depuis plus de 10 ans.

Au cours de l'année à venir, l'accent sera mis à nouveau sur la sécurisation des écoles et des bâtiments communaux dans le cadre de l'action «Vigipirate», sur les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux différents services publics, sur les réfections de voirie et sur les travaux d'entretien courants, afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Au niveau de l'urbanisation, 2018 verra les constructions sortir de terre rue du Chemin de Lens et rue de l'Oiselet, tout comme le début de la seconde tranche de la rue Bourdaloue. Le projet de restructuration du centre-ville sera poursuivi.

Le maire a conclu son intervention en formulant des vœux plus personnels aux Éleusiennes et aux Éleusiens : des vœux de santé conservée ou retrouvée, de sérénité, d'amitié et d'amour. Il a souhaité à toutes et à tous de l'optimisme pour une belle et heureuse année.



M. Laurent Duporge, vice-président du Conseil départemental, maire de Liévin.

Monsieur Laurent Duporge, maire de Liévin et vice-président du Conseil départemental, où il représente notamment Éleu, a ensuite pris la parole pour présenter à son tour ses meilleurs vœux aux habitants de la commune et apporter son soutien à l'action menée par les élus.

Il a lui aussi manifesté son inquiétude quant à la politique gouvernementale vis à vis des collectivités locales. Il redoute en particulier que la promesse formulée par l'État de compenser intégralement les recettes liées à l'exonération quasi-totale de la taxe d'habitation ne soit pas pérenne et que les communes soient bientôt confrontées à d'importantes difficultés.

Il a fait remarquer que cette situation est aggravée par le fait que les parlementaires, qui ne sont plus pour la plupart des élus locaux, sont beaucoup moins sensibilisés que par le passé aux problématiques des territoires.

La cérémonie s'est terminée par la remise du diplôme d'honneur régional, départemental et communal à Madame

Mireille Fantini, adjointe au maire, pour 30 ans de services. «Mimi» a été chaleureusement applaudie par l'assistance, sensible à son constant dévouement envers les personnes en difficulté.

Enfin, tout en déplorant la décision d'une autorité régionale des «Restaurants du cœur» de supprimer l'activité de l'association au niveau communal, Bernard Pruneau a tenu à mettre à l'honneur les personnes engagées localement dans cette action humanitaire : Mesdames Marie-Claude Vodila, Thérèse Mroz et Monique Degryse ; Messieurs Yvon Marcotte, Edouard Vodila et Hervé Caron.



Mme Mireille Fantini a été honorée lors de la cérémonie des vœux.

Vœux au personnel communal

Le 8 janvier, au foyer municipal René-Dacheville, le Conseil municipal et le personnel communal étaient réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est au nom du personnel communal que Mme Dybski, directrice des services, adressa ses vœux pour que 2018 soit empreint de dynamisme et de solidarité.

Après avoir présenté la vocation de l'administration communale et la portée des missions des agents, elle fit la synthèse de l'année écoulée et traça les perspectives du travail à venir : «*Il nous faut continuer à travailler en termes d'objectifs, innover et chercher pour notre administration un fonctionnement adapté aux attentes de nos concitoyens*».

Elle céda ensuite la parole à M. Christian Heunet, premier adjoint, qui présenta ses vœux au nom du Conseil municipal. M. le Maire clôtura la réception en décernant le diplôme d'honneur régional, départemental et communal « échelon argent » à Mmes Delcroix et Nowak et « échelon or » à M. Théry à titre de récompense pour 20 et 35 années au service de la collectivité.



Mmes Nadine Delcroix et Gislaine Nowak et M. Philippe Théry avec M. Bernard Pruneau.

Distinction

La ville reçoit un bouquet de bronze

Dans le cadre de l'opération «Fleurir le Pas-de-Calais» organisée par le Département du Pas-de-Calais, la ville de Leu-dit-Leauwette s'est vue décerner le bouquet de bronze. En 2016, pour sa première participation, la ville de Leu avait reçu le bouquet avec les félicitations du jury.



MM. Gérard Glachet et Jean Guffroy lors de la remise du diplôme.

Noël dans les écoles

École maternelle Hélène-Boucher



École maternelle Gisèle-Hernu



École primaire Jules-Fassiaux



École primaire Jules-Verne

Remise des colis aux aînés de plus de 75 ans et aux personnes handicapées



ÉLEU DIT LEAUWETTE



Le Comité des Fêtes

Yves 06 28 27 81 76

11
FÉVRIER

CONCOURS DE BELOTE

Salle Fléchier

5 PARTIES

1201 POINTS

SANS ANNONCE

BUVETTE - RESTAURATION

6€ PAR PERSONNE

COUPES + TOTAL DES INSCRIPTIONS + 50€ OFFERTS PAR LE COMITÉ

INSCRIPTIONS À PARTIR DE 14H30

DÉBUT DU CONCOURS À 15H00

suivez-nous facebook

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

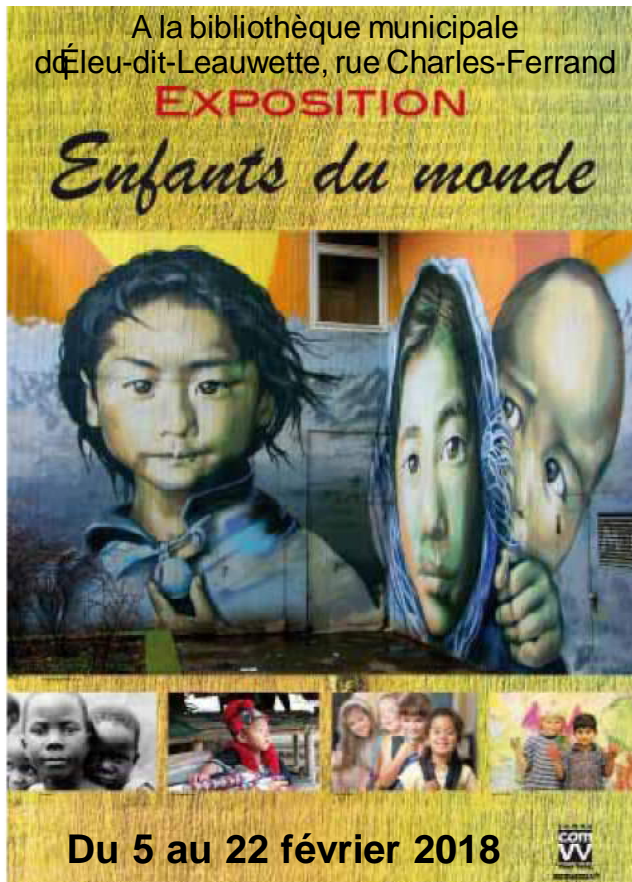
Centre de loisirs d'hiver

Le Centre de loisirs d'hiver 2018 fonctionnera du lundi 26 février 2018 au vendredi 9 mars 2018 à l'école Hélène-Boucher.

Les inscriptions se feront en mairie à partir du mardi 6 février les mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 11 h 45 et les mercredis de 14 h à 17 h 45 jusqu'au vendredi 16 février 2018.

Culture

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N



Travaux



Vous avez peut-être remarqué, l'éclairage de l'avenue des Lilas a été rénové courant décembre.

Dans le but de développer parallèlement aux avancées techniques et pour réaliser des économies d'énergie, il a été décidé de passer progressivement l'ensemble de notre parc d'éclairage en technologie LED.

Pour commencer et tester ces nouveaux dispositifs, nous avons choisi le plus petit linéaire d'éclairage de la commune. Le bas de l'avenue des Lilas, géré par l'armoire se situant au niveau du transformateur EDF, est composé de 14 points d'éclairage.

L'opération a permis de remplacer le câblage enterré, qui n'était plus aux normes, et d'installer des éclairages plus modernes en dispositif LED.

L'objectif à terme est la réduction de la consommation d'électricité et l'espace plus important de l'entretien de ceux-ci. A noter que la durée de vie d'une ampoule traditionnelle au sodium est de 10 000 à 24 000 heures, contre 60 000 à 100 000 heures pour la technologie LED.

L'utilisation de la LED nous permet également de programmer quotidiennement une réduction de puissance en fonction des besoins et donc de réduire très sensiblement la consommation énergétique.

Nous sommes ainsi passés d'un éclairage jaune-orangé à une couleur blanche tout aussi lumineuse selon la réglementation en vigueur.

Pour 2018 un nouveau linéaire sera donc rénové, dans la continuité de cette opération et, à terme, la totalité de nos éclairages seront passés à la LED.

Sport

Aïkido d'Éleu-dit-Leauwette

Janvier, mois des bonnes résolutions

Envie de vous mettre au sport ?

La Ligue Hauts de France d'aïkido pense à vous. Poussez la porte de votre dojo le plus proche pour venir vous essayer à notre pratique.

Le club Tomodachi Aïkido Éleu serait heureux de vous faire découvrir les bienfaits de ce sport. Heures d'entraînement du lundi au jeudi de 18 h 30 à 20 h.



Téléthon 2017

Participation de l'IES Éleu au Téléthon



Dans le cadre du Téléthon 2017, plusieurs manifestations ont eu lieu dans notre commune. Notamment une vente de cases chez les commerçants ainsi qu'un lâcher de ballons et une vente de gobelets à l'initiative de l'IES ÉLEU. 656 " ont été récoltés et reversés à l'AFM TÉLÉTHON.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite. N'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain. Pour cela, vous pouvez contacter dès à présent Cédric KURPISZ au 06.29.18.29.00 ou Dominique DOLEANS au 06.37.02.70.21.

Les assemblées générales

LES CYCLORANDONNEURS ÉLEUSIENS

Dimanche 11 février, à 10 h 30, au foyer municipal René-Dacheville.

LES A.C.P.G. :

Dimanche 11 mars, à 10 h 30, au foyer municipal René-Dacheville.